

# POLITIQUE DIVERSITÉ & INCLUSION

---

Moraless LTD s'engage fermement à promouvoir l'inclusion et la diversité à tous les niveaux de ses activités. Pour nous, l'inclusion implique de favoriser le respect et l'esprit d'équipe sur le lieu de travail, ainsi que d'embrasser et de valoriser la richesse multiculturelle de notre groupe afin d'offrir des opportunités équitables à tous les talents.

## Gouvernance et champ d'application

La responsabilité de cette politique incombe à la Direction des Ressources Humaines de Moraless LTD. Elle s'applique à l'ensemble des candidats et des collaborateurs de l'entreprise, présents dans tous les pays où nous opérons, ainsi qu'à certains tiers qui pourraient être concernés en raison de leur relation avec notre entreprise.

## Respect des droits de l'Homme

Notre objectif est de créer un environnement de travail inclusif et dépourvu de discriminations à toutes les étapes du cycle de vie professionnelle, comprenant :

- La rémunération
- Les conditions de travail
- Le recrutement externe et la mobilité interne
- La formation et le développement des compétences
- La gestion des talents et l'évaluation des performances

## Nos engagements

Dans le cadre de nos engagements, nous nous engageons fermement à maintenir des environnements de travail exempts de toute forme de discrimination ou de harcèlement, en tenant compte de la race, du genre, de la couleur, de l'origine nationale ou sociale, de la religion, de l'âge, de la situation d'handicap, de l'orientation sexuelle et de l'état matrimonial. Plus spécifiquement, nous nous engageons à recruter activement des individus issus de la diversité ainsi que des personnes en situation de handicap, et à agir en soutien de ces dernières. Nous promovons également activement l'égalité entre hommes et femmes en visant à maintenir un taux de féminisation de 50% d'ici 2023. Par ailleurs, nous considérons essentiel de sensibiliser, former et communiquer à l'interne sur les enjeux liés à la non-discrimination et à la diversité. Nous encourageons et promovons également l'application du principe de non-discrimination dans toutes les pratiques de gestion et les décisions prises au sein du groupe, en particulier dans le domaine des Ressources Humaines. Dans tous les domaines d'activité où nous intervenons, nous favorisons la représentation de la diversité. De plus, nous intégrons la mise en œuvre de cette politique comme un élément central du dialogue social avec les représentants du personnel.

Nous nous engageons également à évaluer de façon régulière les progrès réalisés et à partager ces évaluations avec l'ensemble de l'entreprise. Enfin, nous nous conformons rigoureusement aux lois en vigueur, notamment en assurant des aménagements appropriés sur le lieu de travail en faveur des personnes en situation de handicap.

## **Responsabilités**

Chaque collaborateur est investi de la responsabilité de respecter et de promouvoir activement notre politique de diversité et d'inclusion à son niveau. Cela implique non seulement d'adopter un comportement conforme à cette politique envers l'ensemble de ses collègues, mais aussi de signaler tout manquement à cette politique, qu'il soit vécu ou observé. Les managers ont un rôle crucial dans l'instauration d'un climat de travail propice à l'inclusion. Ils sont chargés de détecter toute forme de discrimination ou de harcèlement, de prendre des mesures pour y mettre fin et de le signaler à la Direction des Ressources Humaines ou au comité d'éthique via l'adresse : [ethique@morales-ltd.com](mailto:ethique@morales-ltd.com). Les membres de la Direction des Ressources Humaines, en raison de leurs responsabilités, sont tenus d'aller au-delà du simple respect de cette politique. Ils doivent sensibiliser les collaborateurs à cette politique, traiter les alertes remontées avec diligence et offrir un soutien à tous les collaborateurs confrontés à une situation discriminante.

## **Règlement des griefs et dénonciation d'abus**

Nous garantissons que les collaborateurs faisant l'objet de discrimination ou de harcèlement disposent de mécanismes de recours accessibles, opportuns, équitables et transparents. Notre approche de résolution des différends et des griefs est fondée sur le respect, l'engagement et le dialogue. Dans cette perspective, les collaborateurs concernés peuvent soumettre de manière anonyme leurs préoccupations à la Direction des Ressources Humaines ou au Comité d'éthique à l'adresse : [ethique@morales-ltd.com](mailto:ethique@morales-ltd.com). Chaque plainte est traitée de manière confidentielle, préservant l'identité du plaignant, et fera l'objet d'une enquête approfondie.

## **Contrôle du document**

Nom du document : Politique de diversité et d'inclusion

N° de version : 1

Auteur du document : Makboul-Houssen Youssouf

Date d'effet : 01/03/2022

Fréquence de révision : annuelle